

# La Gazette de SoREL

Journal Bi-Hebdomadaire Politique, Commercial Agricole et Littéraire.

G. I BARTHE, Propriétaire et Rédacteur.

PUBLIE DANS LES INTERETS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

Jos. CUENEVERT, Imprimeur.

## AGRICULTURE.

Liste des prix obtenus au concours agricole du Comté de Richelieu, tenu à Ste. Victoire le 6 Octobre courant.

### 1ère CLASSE.

**Etalons.**  
1er prix, Alexis Langevin, St. Roch, \$8; 2e Gabriel Lachambre, St. Ours, 7; 3e Edouard Guertin, St. Roch, 6; 4e Pierre Peltier, St. Aimé, 5; 5e Oct. Potvin, St. Ours, 4.

### 2e CLASSE.

**Jument poulinière.**  
1er prix, Jos. St. Ouge, St. Roch, \$5; 2e Théodule Lacouture, St. Ours, 4,50; 3e Louis Morin, St. Ours, 4; 4e Pierre Girouard Ste. Victoire, 3,50; 5e Louis Chapdelaine St. Ours, 3; 6e George Potvin, St. Ours, 2,50; 7e Félix Peltier, St. Robert, 2; 8e Pierre Labossière, St. Ours, 1; 9e Jos. Belisle St. Aimé, 1; 10e J. Bte. Nault, St. Marcel, 1; 11e Jos. Labossière, St. Ours, 1; 12e Jos. Péloquin, Ste. Victoire, 1.

### 3e CLASSE.

**Etalons de 3 à 4 ans.**  
1er prix, Pierre Chapdelaine, St. Ours, \$4; 2e prix, Ernest Turcotte, Sorel, 3; 3e Maxime Brizard, St. Marcel, 2; 4e Xavier Gravelle, St. Roch, 1.

### 4e CLASSE.

**Poulin de 2 à 3 ans.**  
1er prix, Narcisse Durocher, St. Ours, \$3; 2e prix, David Proulx, do, 2; 3e prix, Pierre Daigle, do, 1;

### 5e CLASSE.

**Poulin d'un an.**  
1er Prix, le Frère Bruneau, St. Aimé, \$2; 2e prix, Joseph Picard, St. Marcel 1; 3e Pierre Labossière, St. Ours, 50cts.

### 6e CLASSE.

**Pouliches de 2 à 3 ans.**  
1er prix, Thomas Valois, St. Marcel, \$3; 2e François Bonin, St. Ours, 2,50; 3e J. B. Chapdelaine, St. Roch, 2; 4e Gabriel Lachambre, St. Ours, 1,50; 5e Hyppolite Morin, St. Ours, 1.

### 7e CLASSE.

**Pouliches d'un an.**  
1er Prix, Joseph Maranda, St. Ours, \$2; 2e Louis Morin do, 1; 3e J. A. Dorion, do, 50.

### 8e CLASSE.

**Chevaux de trait.**  
1er prix, Joseph Picard, St. Marcel, \$4; 2e Gabriel Lachambre, St. Ours, 3; 3e Alfred Rivard, St. Aimé, 2.

### 9e CLASSE.

**Taureaux de 4 ans et au-dessus.**  
1er prix, François Mesnard, St. Ours, \$5, 2e J. Gaboury, St. Marcel, 4, 3e Louis Gravelle, St. Roch, 3, 4e Léon Chapdelaine, St. Ours, 2.

### 10e CLASSE.

**Taureaux de 2 à 3 ans.**  
1er prix, J. Bte., Chapdelaine St. Ours \$3; 2e F. X. Daigle, St. Roch, 2; 3e Léon, Chapdelaine, St. Ours, 1.

### 11e CLASSE.

**Taureaux d'un an.**  
1er Prix, Pussal Allaire, St. Roch, \$2; 2e J.-B. Dufault, Sorel, 1.

### 12e CLASSE.

**Pour un taureau de race étrangère.**  
1er prix, Dame de St. Ours.

### 13e CLASSE.

**Vaches à lait.**  
1er prix, Pascal Allaire, St. Roch \$5; 2e prix, J. Gaboury, St. Marcel, 4; 3e prix, Léon Chapdelaine, St. Ours, 3; 4e prix, Paul Bardier, St. Victoire, 2; 5e prix, Edouard Rivard, St. Aimé, 1.

### 14e CLASSE.

**Taures de 2 à 3 ans.**  
1er prix, J. Bte. Dufault, Sorel, \$3; 2e prix, J. A. Dorion, St. Ours, 2; 3e prix, Pierre Allaire, do, 2; 4e prix, Jules Lebouf, do, 1;

### 15e CLASSE.

**Taures d'un an.**  
1er prix, Henri Lapointe, St. Roch, \$2; 2e J. Bte. Girouard, St. Ours, 1,50; 3e Léon Chapdelaine, St. Ours, 1; 4e F. X. Daigle, St. Roch, 50cts.

### 16e CLASSE.

**Veau de l'année mâle.**  
1er prix, Chs. Arpin, St. Ours, 2; 2e, Paul Peradeau, St. Ours, 1,50; 3e Léon Chapdelaine, St. Ours, 1.

### 17e CLASSE.

**Veau de l'année.—Femelle.**  
1er prix, Madame de St. Ours, St. Ours, \$2; 2e Pierre Daigle, St. Ours, 1,50; 3e Léon Chapdelaine, St. Ours, 1.

### 18e CLASSE.

**Verrats.**  
1er prix, John Taylor, St. Robert, \$4; 2e Edouard Millette, St. Ours, 3; 3e Louis Vilandré, Ste. Victoire, 2.

### 19e CLASSE.

**Verrats de l'année.**  
1er prix Eugène Leclère, St. Roch, \$2-50; 2e Henri Lapointe, 2; 3e Charles Arpin, St. Ours, 1.

### 20e CLASSE.

**Truie avec petits.**  
1er prix, J. Bte. Dufault, Sorel, \$4; 2e Pierre Daigle, St. Ours, 3; 3e Denis Thiébaud, Ste. Victoire, 2; 4e, Pierre Ethier, do 1.

### 21e CLASSE.

**Moutons. Béliers.**  
1er prix, Pierre Girouard, St. Ours, \$4; 2e Antoine Dufault, St. Victoire, 3; 3e Octave Potvin St. Ours, 2; 4e J. Bte., Dufault, Sorel, 2; 5e Pierre Dufault, Sorel, 1; 6e George Tucker Sorel, 1.

### 22e CLASSE.

**2 Meilleures brebis**  
1er prix, Pierre Girouard, St. Ours \$4; 2e J. Gaboury, St. Marcel, 3; 3e J. Bte. Dufault, Sorel, 2,50; 4e Clément Lamoureux, St. Aimé, 2.

### 23e CLASSE.

**Agneau mâle.**  
1er prix Pierre Girouard St. Ours, 3; 2e Oct. Arsenault, St. Ours, 2,50; 3e Narcisse Dufault, Sorel, 2; 4e J. Bte. Dufault, Sorel, 1,50; 5e Clément Lamoureux, St. Aimé, 1.

### 24e CLASSE.

**Agneaux femelles.**  
1er prix Pierre Girouard, St. Ours, 3; 2e J. Bte Dufault, Sorel, 2,50; 3e Antoine Dufault, Ste. Victoire, 2; 4e Oct. Arsenault, St. Ours, 1,50.

### 25e CLASSE.

**Pour Béliers de race étrangère.**  
Pierre Girouard, St. Ours.

### 26e CLASSE.

**Bled.**  
1er prix, Pierre Arpin, St. Ours, \$2; 2e J. Bte. Nault, St. Marcel, 1,50, 3e Revd. Frère Bruneau, St. Aimé, 1; 4e George Tucker, Sorel, 50 cts.; extra, Ed. Millette, St. Ours.

### 27e CLASSE.

**Blé d'ind.**  
1er. prix, David Proulx, St. Ours, \$1; 2e prix, Edouard Paul, Sorel, 1; 3e prix, Félix Peltier, St. Robert, 75 cts.

### 28e CLASSE.

**Fèves.**  
1er prix, Chs. Arpin, St. Ours, \$1; 2e prix, Frs. Vando, Sorel, 75 cts.; 3e prix, J. Bte. Nault, St. Marcel, 50; 4e prix, William Faris, Sorel, 25.

### 29e CLASSE.

**Patates.**  
1er François Tardif St. Aimé, \$1; 2e Alexis Ethier, Ste. Victoire, 75 cts; 3e William Faris Sorel, 50.

### 30e CLASSE.

**Graine de lin.**  
1er prix, Louis Lalancette, St. Aimé, \$1; 2e Olivier Harpin, St. Ours, 50 cts; 3e Alfred Rivard St. Aimé, 25.

### 31e CLASSE.

**Graine de mil.**  
1er prix Olivie Durocher, St. Ours, 1. 2e Marcel Proulx, St. Ours 75cts; 3e Chs. Arpin St. Ours, 50cts; 4e Louis Mongeon, St. Ours, 25cts;

### 32e CLASSE.

**Carottes.**  
1er prix W. Faris Sorel \$1; 2e Pierre Bluteau Sorel, 75cts, 3e Chs. Harpin, St. Ours, 50cts

### 33e CLASSE.

**Beteraves.**  
1er prix, Jos. Larivière, St. Roch, 1; 2e Michel Magnan, Ste. Victoire, 50 cts.

### 34e CLASSE.

**Choux.**

### 35e CLASSE.

**Citrouilles.**  
1er prix, Le Frère Bruneau St. Aimé, \$1; 2e prix, Frs. Tardif, St. Aimé, 75cts; 3e prix, Ed. Millette, St. Ours, 50.

### 36e CLASSE.

**Navets.**  
1er prix, Daniel Larochelle, Sorel, \$1; 2e prix, Benjamin Larochelle, Sorel, 75 cts; 3e Chs. Arpin St. Ours, 50.

### 37e CLASSE.

**Oignons.**  
1er prix Pierre Langevin, Sorel, 75 cts; 2e Frs. Vaudelle, Sorel, 50 cts. 3e 25.

### 38e CLASSE.

**Beurre.**  
1er prix, Oct. Arsenault, St. Ours, \$3; 2e Frs. Morin, St. Robert, 2,50 cts; 3e Jos. Maranda, St. Ours 2; 4e Pierre Daigle, St. Ours, 1,50 cts; 5e Jos. Arsenault, do. 1; 6e Pierre Paul, Ste. Victoire, 50 cts.

### 39e CLASSE.

**Eromage.**  
1er prix, Chs. Harpin, St. Ours, \$1.

### 40e CLASSE.

**Sucre.**  
1er prix, Oct. Arsenault, St. Ours, \$2; 2e Frs. Giard, fils St. Roch, 1,50 cts; 3e Louis Leroux, St. Ours, 1.

### 41e CLASSE.

**Savon du pays.**  
1er prix, J. Bte. Girouard, St. Ours, \$1; 2e prix, Cyrille Frédette St. Ours, 75 cts; 3e prix, Chs. Harpin, St. Ours, 50; 4e prix, Ant. Gaudette, St. Ours, 25.

### 42e CLASSE.

**Etoffe du pays.**  
1er prix, J. Bte. Girouard St. Ours, \$3; 2e prix, Pierre Allaire St. Ours, 2, 50; 3e prix, , 2; 4e prix Pierre Daigle, St. Ours, 1,50; 5e prix, Ant. Gaudette, 1.

### 43e CLASSE.

**Toile.**  
1er prix Oct. Arsenault St. Ours \$2; 2e Jos. Maranda, St. Ours, 1,50; 3e David Proulx St. Ours, 1.

### 44e classe.

**Etoffe légère.**  
1er prix, Onésime Deguire St. Robert, \$3; 2e J. Bte. Girouard, St. Ours, 2,50; 3e William Delany St. Robert, 2; 4 J. Bte. Chapdelaine St Ours, 1,50; 5e Jos. Arsenault, do, 1.

### 45e CLASSE.

**Flanelle simple**  
1er François Morin, St. Robert, 2; 2e J. Bte Girouard St. Ours, 1 50; 3e André Duhamel St. Ours, 1; 4e Chs., Harpin, St. Ours, 50cts.

### 46e CLASSE.

**Bas de laine.**  
1er prix Delle Angèle Chapdelaine St. Ours, 50cts; 2e Anbroise Chapdelaine St. Ours, 25cts.

### 47e CLASSE.

**Chaussons de laine.**  
1er prix, Delle Angello Chapdelaine, St. Ours, 50cts; 2e Benjamin Larochelle, 25cts.

### 48e CLASSE.

**Chausson et bas de fil.**  
1er prix, Delle Angèle Chapdelaine, St. Ours, 75cts; 2e Jos. Arsenault, St. Ours, 50; 3e Alexis Langevin, St. Roch, 25.

### 49 CLASSE.

**Châle de laine.**  
1er prix, J. Bte Girouard, St. Ours, 1,50; 2e Firmin Gaudette, St. Ours, 1.

### 50e CLASSE.

**Courte Pointe.**  
1er prix, Louis Lalancette, St. Aimé \$2, 2e; J. Bte Girouard, St. Ours, 1,50; 3e Oct. Arsenault, St. Ours, 1; 4e Narcisse Fourquin, 50;

### 51e CLASSE.

**Couvre-pieds piqués.**  
1er prix Martial Morin St. Ours \$2; 2e A. Germain Sorel 1,50; 3e Henri Lapointe St Roch, 1; 4e Louis Leroux St Ours; 50cts.

### 52e CLASSE.

**Couverte de brine**  
1er prix Ant. Gaudette St Ours, \$1 50; 2e Angèle Chapdelaine St Ours, 1; 3e, Pierre Girouard St Ours, 50cts.

### 53e CLASSE.

**Tricot.**  
1er prix, Jules Lebouf St. Ours, \$1; 2e Louis Lalancette St. Aimé, 75 cts.; 3e Edouard Rivard do, 50.

### 54e CLASSE.

**Peaux de bœuf passées en rouge.**  
1er prix, Pierre Buteau, Sorel, \$1.50.

### 55e CLASSE.

**Peaux de veau passées en noir.**  
1er Prix, Pierre Buteau, Sorel, \$1.50 cts.

### 56e CLASSE.

**Peau x de mouton passées.**  
1er Prix, Pierre Buteau, Sorel, 50 cts; 2e Pierre Girouard, St. Ours, 25 cts.

### 57e CLASSE.

**Toutes espèces de peaux.**  
1er prix, Pierre Buteau, Sorel, 2; 2e David Proulx, St. Ours, 1,50.

### 58e CLASSE.

**Chapeaux de soie.**  
1er prix, Jos. Larivière St. Roch, 50cts.

### 59e CLASSE.

**Labour.**  
1er Marcel Proulx, St. Ours, \$5; 2e Chs. Harpin, St. Ours, 4; 3e Michel Larochelle, Ste. Victoire, 3; 4e John Taylor, St. Robert, 2; 5e Louis Harpin, St. Ours, 1.

### 60e CLASSE.

**PRIX EXTRA.**  
1er prix Jos. Lamoureux, Sorel, petite robe; 2e André Duhamel, St. Ours, Tricot; 3e A. Germain, Sorel, Oreiller; 4e Louis Bourdelais, Sorel, Pot de fleurs; 5e Louis Bourdelais, do, robe de matin; 6e François Bourret, St. Roch, Harnais; 7e Louis Bourdelais, Sorel Harnais; 8e Louis Morin, St. Ours, Brique; 9e Augustin Dufault, St. Ours, Serrure soignée; 10e Augustin Dufault, St. Ours, Rouleau pour la terre; 11e Augustin Dufault, St. Ours, instrument pour cordonnier.

Dans la liste des prix que nous publions ci-dessus, il y a certains articles dont le montant de la récompense n'est pas encore fixé, mais il le sera à une assemblée prochaine du bureau de direction et ensuite remis à qui de droit.

### Liste des prix décernés à l'exhibition du comte de Berthier, tenue à Berthier le 28 Septembre.

#### 1ère Classe : Chevaux.

1o. Etalons.  
1er. Prix, Ambroise Savoie, 2a, Henry Savignac, 3e, Charles Gécureux, 4e, Syfroi Lafontaine.

2o. Jument poulinière avec son poulain.  
1er. Prix : Raymond Magnan, 2e, Hilaire Laferrière, 3e, Léandre Hénauld, 4e, Maxime Brissette, 5e, Honoré Lambert, 6e, Dieudonné Denis.

3o. Paire de chevaux de travail.  
1er. Prix : Amable Laferrière, 2e, François Lavallée, 3e, Pierre Dumontier, 4e, Hercule Courchaine.

4o. Jument.  
1er. Prix, Raymond Magnan, 2e, Godfroy Bayeur, 3e, Cyrille Comtois.

5o. Poulain entier, de 3 à 4 ans.  
1er. Prix, Norbert Bérard, 2e, Jude Chevalier, 3e, Octave Désy, 4e, Syfroi Lavallée.

6o. Poulain entier de 2 à 3 ans.  
1er. Prix, Norbert Bérard, 2e, Maxime Bérard, 3e, Prosper Dauphin, 4e, Syfroi Lavallée.

7o. Poulain entier de 1 à 2 ans.  
1er. Prix, Prosper Allard fils, 2e, Maxime Bérard, 3e, Vincent Lavallée.

8o. Pouliche de 3 à 4 ans.  
1er. Prix, Norbert Hénauld, Ecr., 2e, Raymond Magnan, 3e, André Touzin, 4e, Prosper Allard, fils.

9e. Pouliche de 2 à 3 ans.  
1er. Prix, Octave Désy, 2e, François Lavallée, 3e, Hercule Courchaine.

10e. Pouliche de 1 à 2 ans.  
1er. Prix, Joseph Roch, 2e, Léandre Hénauld, 3e, Antoine Trempe.

2ème Classe : Bestiaux.  
1o. Taureaux de 3 ans et plus.  
1er. Prix, Prosper Allard, fils, 2e, Vincent Lavallée, 3e, Paul Coulombe.

2o. Taureaux de 2 à 3 ans.  
1er. Prix, Olivier Mousseau, 2e, Frs. Xavier Désy père, 3e, Maxime Brissette,

### 3o. Taureaux de 1 à 2 ans.

1er. Prix, François Lavallée, 2e, Georges Champagne, Ecr., 3e, Olivier Mousseau, 4e, Henry Savignac.

### 4o. Taureaux nés en 1870.

1er. Prix, Olivier Mousseau, 2e, Norbert Drainville, 3e, Olivier Désy, 4e, F. G. Rouleau, N. P.

### 5o. Vaches à lait.

1e. Prix, Atechez Mousseau, 2e, Louis Désy, père, 3e, Louis Coulombe, 4e, E. O. Cuthbert, Ecr.

### 6o. Taure de 2 à 3 ans.

1er. Prix, Norbert Drainville, 2e, Prosper Allard, 3e, Olivier Mousseau.

### 8o. Génisses nées en 1870.

1er. Prix, Olivier Mousseau, 2e, Norbert Drainville, 3e, Michel Lavallée, 4e, Vincent Lavallée.

### 9o. Poire de Bœufs de travail.

1er. Prix, Pierre Dumontier.

### 5ème classe : Moutons.

1o. Bélier de 2 ans et plus.  
1er. Prix, Rémy Désy, 2e, Henri Laferrière, 3e, Norbert Drainville, 4e, Edouard Ferland, 5e, Pierre Dumontier.

2o. Bélier de 1 à 2 ans.  
1er. Prix, Atechez Mousseau, 2e, Louis Désy, 3e, Amable Pelland, 4e, Michel Lavallée.

3o. Béliers nés en 1870.  
1er. Prix, Pierre Dumontier, 2e, Louis Pelland, 3e, Louis Poulet, 4e, Atechez Mousseau.

4o. Paire de brebis de 2 ans.  
1er. Prix, Atechez Mousseau, 2e, Louis Poulet, 3e, Louis Pelland, 4e, Hercule Courchaine.

5o. Paire de brebis de 1 à 2 ans.  
1er. Prix, Louis Pelland, 2e, Louis Poulet, 3e, Edouard Ferland, 4e, Dr. A. H. Pâquet.

6o. Paire de brebis nées en 1870.  
1er. Prix, Louis Poulet, 2e, Prosper Allard fils, 3e, Atechez Mousseau, 4e, Edouard Ferland.

7o. Paire de brebis nées en 1870.  
1er. Prix, Louis Poulet, 2e, Prosper Allard fils, 3e, Atechez Mousseau, 4e, Edouard Ferland.

8o. Paire de brebis nées en 1870.  
1er. Prix, Louis Poulet, 2e, Prosper Allard fils, 3e, Atechez Mousseau, 4e, Edouard Ferland.

9o. Paire de brebis nées en 1870.  
1er. Prix, Louis Poulet, 2e, Prosper Allard fils, 3e, Atechez Mousseau, 4e, Edouard Ferland.

10e. Paire de brebis nées en 1870.  
1er. Prix, Louis Poulet, 2e, Prosper Allard fils, 3e, Atechez Mousseau, 4e, Edouard Ferland.

11e. Paire de brebis nées en 1870.  
1er. Prix, Louis Poulet, 2e, Prosper Allard fils, 3e, Atechez Mousseau, 4e, Edouard Ferland.

12e. Paire de brebis nées en 1870.  
1er. Prix, Louis Poulet, 2e, Prosper Allard fils, 3e, Atechez Mousseau, 4e, Edouard Ferland.

13e. Paire de brebis nées en 1870.  
1er. Prix, Louis Poulet, 2e, Prosper Allard fils, 3e, Atechez Mousseau, 4e, Edouard Ferland.

rai au milieu de vous et vous ferai connaître le rendez-vous général. Uniforme : petit chapeau mou avec plume noire sur le côté ; pantalon bleu foncé, liseré bleu clair ; vareuse même couleur ; ceinture bleu clair, couleur du liseré.

La Gazette de Sorel.

MERCREDI MATIN, 19 OCTOBRE 1870.

Election de Richelieu.

Dimanche eurent lieu deux assemblées, l'une à Ste. Victoire après la messe et l'autre après tépres à St. Robert.

M. Barthe fut écouté avec beaucoup d'attention. Après lui, John George Crébassa posa sa candidature. Evidemment, c'est le candidat du parti Guévremont, car, dans chaque paroisse, il a l'appui de tout le parti.

La paroisse de Ste. Victoire paraît divisée comme toujours, moitié pour le parti Guévremont, moitié contre, bien que nos amis nous assurent que la majorité soit pour M. Barthe. A St. Robert, nos amis assurent également que la grande majorité est pour M. Barthe, mais là encore, le parti Guévremont, c'est le parti Crébassa.

A Sorel, il y a eu hier soir une nombreuse assemblée. Après le discours de M. Barthe qui fut écouté avec beaucoup d'attention, le candidat du parti Guévremont s'avança. M. Barthe s'était abstenu de prononcer même son nom. Le candidat du parti Guévremont fit une tirade chevelée et injurieuse promettant aux gens l'abolition des rentes, chose que M. Barthe voulait empêcher etc., etc.

Le Sénateur Guévremont, ses trois frères et tous les plus chauds du parti Guévremont du *Chenal de Moine*, étaient là massés, sur les bancs de devant et applaudissant vivement chacune des paroles de leur candidat.

Ça formait environ le tiers de l'assemblée. M. Barthe répliqua et rappela les méfaits publics du candidat du parti Guévremont. Celui-ci riposta par de nouvelles injures et prétendit que l'accusation de décalcatrice publique était une calomnie. M. Barthe s'avança disant que c'était prouvé depuis longtemps et il voulut expliquer que Crébassa lui-même, l'avait reconnu, en transportant à la Corporation de Sorel des propriétés de sa femme pour rembourser l'argent dont il s'était emparé, lorsqu'il était Maire de la Corporation et que son neveu en était le trésorier ; que plus tard, sa femme avait poursuivi la Corporation pour ravoir ces propriétés, sur le principe qu'une femme séparée de biens ne pouvait pas s'obliger pour son mari et que la Cour lui avait donné gain de cause ; que c'était un fait public connu, prouvé ; que lorsqu'il était secrétaire trésorier des écoles on l'avait destitué comme décalcatrice pour une somme considérable.

Pendant que M. Barthe s'efforçait, au milieu du bruit, d'expliquer cela, le Sénateur Guévremont et ses compagnons criaient toujours la preuve... la preuve... Tout cela avait évidemment été monté d'avance. M. Guévremont et les siens ne voulaient pas en entendre d'avantage. M. Barthe signala un des plus criards et qui paraissait enivré, au constable Mountain.

M. Guévremont se montrant de plus en plus excité, une bataille commença... L'ex-citation était grande de part et d'autre. La mêlée menaçait de devenir générale, M. Barthe dominant le tumulte de sa voix dit que, comme Maire de la ville, il déclarait l'assemblée dissoute et il engageait les gens à se retirer paisiblement. Cela fut suivi de part et d'autre.

Ainsi, le résultat net est que la candidature-Crébassa est celle du parti-Guévremont. Le Sénateur en est rendu là... Les honnêtes gens du Comté de Richelieu et en particulier de Sorel n'ont qu'une chose à faire, se lever comme un seul homme pour protester contre une pareille dégradation !.....

Bulletin de la guerre.

Les dernières dépêches transmises par le câble confirment tout à fait l'importante nouvelle de la victoire du maréchal Bazaine à Metz, d'une sorte victorieuse de Trochu à Paris, d'une défaite de l'ennemi à la Ferté, et font voir que la position de

la France tend à s'améliorer. De tels succès raniment le courage des soldats et accroissent la confiance de tous les français, en même temps qu'ils abattent l'orgueil des envahisseurs et déjouent leurs audacieux projets.

Il reste toujours vrai, cependant, que Paris est littéralement cerné par les forces prussiennes qui reçoivent continuellement du renfort. Mais le feu incessant des batteries françaises tient les ennemis en haleine et neutralise toute tentative de bombardement de leur part. L'artillerie du mont Valérien est particulièrement formidable, et les allemands ne peuvent approcher du côté de ce fort sans être décimés. Somme toute les travaux du siège ne sont pas plus avancés que le 19 septembre. Le bombardement avait été annoncé dès longtemps pour le 18 de ce mois mais les généraux du roi Guillaume, trompés dans leurs calculs, ont, paraît-il, remis la partie à trois semaines, sous prétexte qu'ils attendent l'arrivée de canons pouvant lancer des obus de trois cents livres à cinq milles de distance.

Dans la ville tout est calme ; les assiégés continuent d'espérer et les récentes victoires des troupes françaises ont encore relevé leur moral.

Comme on le voit par ses sorties incessantes à Metz, le plus souvent couronnées de succès, Bazaine est loin d'y demeurer inactif ; il harcèle vigoureusement l'assiégeant, détruit ses retranchements, refoule ses avant-postes et lui fait subir des pertes considérables. Comme le dit avec beaucoup de raison notre confrère du *Nouvel Monde*, le maréchal Bazaine est le seul général qui ait fait preuve dans cette guerre de talents militaires remarquables, et si les autres eussent mis en œuvre la dixième partie de son habileté, c'est Berlin et non Paris qui serait aujourd'hui assiégé. Il faut admettre que le brave McMahon n'a eu pour le seconder qu'un lâche comme de Failly, tandis que Bazaine avait des lieutenants tels que Canrobert et Bourbaki, car dans le cas contraire le sort des armes eût été tout différent : McMahon ne serait pas tombé victime de son courage, et la victoire aurait couronné ses efforts.

A l'exception de la prise de Soissons, et de l'acceptation par Bourbaki du commandement des armées du Nord, les nouvelles qui nous parviennent des autres parties du territoire envahi n'ont guère d'importance, et il est difficile de démêler la vérité à travers les rumeurs et les rapports sans authenticité dont sont émaillées les dépêches télégraphiques.

CORRESPONDANCE.

La force des partis.

M. le Rédacteur, Voici quel est aujourd'hui, autant qu'il est possible de le constater, la force respective des deux partis qui divisent le Comté de Richelieu :

Table with 3 columns: BARTHE, CREBASSA, and counts for various parishes like Sorel (ville), Ste. Victoire, St. Robert, etc.

On le voit, le parti Guévremont brûle aujourd'hui sa dernière cartouche. L'opposition qu'il monte est injuste et dégradante à l'extrême. Comme tous ceux qui jouent leur dernière pièce, il fait beaucoup de tapage. Mais quoiqu'il dise et quoiqu'il fasse, le résultat ne saurait être autre que celui ci-dessus.

Le temps de parler est passé. Les opinions sont formées. Les écrits ne peuvent tarder de sortir. Il faut agir. Le parti-Guévremont exaspéré de sa défaite de l'an dernier, votera jusqu'au dernier. Il faut qu'il en soit ainsi de notre côté, afin d'en finir une bonne fois avec la clique qui depuis si longtemps fait le malheur du Comté de Richelieu.

Lettre du Souverain Pontife.

La veille du jour où les troupes de Victor-Emmanuel sont entrées à Rome, Pie IX adressa la lettre suivante au général Kanzler, commandant les armées pontificales : Monsieur le général, Maintenant qu'on va consommer un grand sacrilège et la plus énorme injustice, maintenant que les troupes d'un roi catholique, sans provocation, sans même l'apparence d'un motif, assiègent la capitale du monde catholique, je sens tout d'abord le be-

soin de vous remercier, vous monsieur le général, et toutes nos troupes, de la conduite généreuse que vous avez montrée jusqu'à présent, de l'affection dont vous avez donné des preuves au Saint-Siège et de votre volonté de vous consacrer entièrement à la défense de cette métropole.

Que ces lignes restent comme un document solennel pour certifier la discipline, la loyauté et la valeur des troupes qui ont été au service de notre Saint-Siège. Quant à la durée de la défense, il est de mon devoir d'ordonner qu'elle consiste uniquement en une protestation constatant la violence, et rien de plus ; c'est-à-dire qu'on entamera, dès qu'elle brèche sera ouverte, des négociations pour la reddition de la ville.

Dans un moment où l'Europe entière déplore les très-nombreuses victimes d'une guerre entre deux puissances nations, on ne pourra jamais dire que le vicar de Jésus-Christ, quoique injustement assailli, ait consenti à une grande effusion de sang. Notre cause est celle de Dieu, et nous mettons en lui toute notre confiance.

Je vous bénis de cœur, vous, monsieur le général, et toutes nos troupes. Du Vatican, le 19 septembre 1870. PIE IX, Pape.

Les italiens à Rome.

Pourquoi y sont-ils ? Victor-Emmanuel, dans sa lettre au Pape, se dit obligé d'absorber Rome dans son royaume d'Italie, en sa quadruple qualité de fils affectueux du Pape, de catholique fervent, de roi galant homme et d'Italien.

Il prie Sa Sainteté de se laisser bénévolement prendre ses États. A entendre le royal brigand, Pie IX doit être bien reconnaissant envers Victor-Emmanuel qui lui fait un petit sermon sur le dévouement à l'Eglise, les droits du peuple, et sa mission, à lui Victor. Somme toute, la lettre est un modèle achevé de tartuferie politique. Il ose bien demander la bénédiction apostolique quand il sait que par le fait même de son invasion des biens de l'Eglise il se trouve sous le coup de l'excommunication majeure ! C'est pourtant triste pour un catholique fervent.

Mais pourquoi les Italiens sont-ils à Rome ? Les raisons sont données diplomatiquement dans la circulaire du 7 septembre.

Les voici : Le Tout état a droit de prendre les moyens de vivre. L'Italie ne peut plus vivre sans Rome.

Car les révolutionnaires vont le diable à quatre et mettront bientôt Victor à la porte s'il ne leur donne pas la ville pour capitale et base d'opération. 2o. Les Romains sont tellement fatigués du gouvernement du Pape que ça cause des troubles dans le reste de l'Italie, et d'ailleurs, comme gardien des droits des Italiens, le roi est obligé d'aller mettre ordre et faire droit à leurs justes demandes.

Il va donc à Rome : ce n'est pas pour maltraiter le Pape. Oh ! qu'on le connaît peu ! Il veut que le St. Père soit indépendant, bien logé et toujours entouré d'une garde d'honneur..... de soldats francs-maçons. En deux mots : il me faut Rome pour contenter l'aspiration Mazzinienne (lisez Mazziniennes), il me faut Rome pour achever de m'arrondir, et si je ne l'ai pas, je suis flambé.

Or, nous remarquons que les journaux protestants ne se possèdent pas de joie. Victor-Emmanuel, disent-ils, a fait un acte louable en déposant le Pape.

Nous soupçonnons certains journaux rédigés par des catholiques d'être bien contents aussi.

Mais enfin pourquoi les Italiens sont-ils à Rome ?

Qu'il y ait des mécontents dans les États du Pape, c'est vrai, c'est certain. Les mécontents ne sont pas tous sujets du Pape. Ils sont venus là de toutes les parties de l'Italie, envoyés par les loges et payés par le trésor de Victor-Emmanuel pour fonder de nouveaux mécontentements et préparer l'invasion. Quand même ils seraient tous sujets du Pape, s'ensuit-il que cela donne au roi d'Italie droit d'invasion ? Qu'est-ce que cela lui fait ? Rome ne dépend pas de Florence. Il est prouvé que le cabinet de Florence a fomenté les mécontentements par ses propres sujets, pour se donner un prétexte d'intervention.

Et cette intervention elle-même n'est-elle pas contraire au code politique invoqué par le cabinet de Florence pour dire aux Français de rester chez eux ? D'ailleurs elle n'était point nécessaire. Le Pape se suffisait à lui-même. Les Garibaldiens n'osaient pas l'attaquer et il n'y avait pas de soulèvement dans ses États.

Mais les soldats étrangers ? Et qu'est-ce que cela vous fait ? Nul catholique d'abord n'est étranger chez le Pape. Et puis, s'il fallait ces soldats venus de toutes les parties du vaste royaume de Dieu qu'il gouverne, ce n'était pas pour se défendre contre ses sujets, mais contre les émissaires de Victor-Emmanuel et contre les Mazziniens.

Mais le vote des populations ne manifeste-t-il pas les vœux de ce peuple ?

Vraiment vous êtes naïfs. Oubliez-vous que l'armée de Cordona est là pour leur dire : "Votez librement, mais gare à vous si vous votez contre nous ! " Avez-vous oublié les coups de poignards garibaldiens, qui en pareille circonstance, à Naples, à Florence, etc., récompensaient ceux qui disaient non aux offres du roi galant homme ? Il faut avoir une dose de crédulité peu ordinaire pour croire qu'un vote pris dans ces conditions est l'expression de la volonté nationale.

Et quand même il y aurait dans les États du Pape un certain nombre de mé-

contents, de gens fatigués d'être heureux, las de ne rien payer, nourris par le Pape, qu'est-ce que cela vous fait à vous et à Victor-Emmanuel ? Etes-vous chargés de leurs intérêts politiques ?

Depuis quand les catholiques admettent-ils la souveraineté du peuple dans le sens des socialistes, sens condamné par l'Eglise ? Car, remarquez-le bien, pour approuver un argument de droit dans ce prétendu vote, il faut être révolutionnaire, c'est-à-dire qu'il faut renoncer au principe catholique.

Jamais les vrais principes sociaux ne permettront de proclamer que le peuple peut, quand il le veut, faire ainsi, la révolution.

La joie des protestants et des infidèles se conçoit. Pour eux, l'unique chose nécessaire, c'est la destruction de la Papauté. L'invasion de Rome, en leur fournissant la perspective d'un pape sujet du roi d'Italie les remplit de joie. C'est l'œuvre de l'Eglise sinon détruite au moins affaiblie. Ils battent des mains. En vue de cette fin suprême, tous les moyens leur paraissent bons.

Les Féniens reprochent à l'Angleterre des torts réels, sept fois séculaires. La nation Irlandaise voudrait se séparer de l'Angleterre. Ceux qui agissent dans ce sens sont aux yeux des journaux protestants des rebelles dignes de l'échafaud.

Mais les Romains qui conspirent contre leur souverain légitime sont dignes de louange. Comment expliquer cette inconséquence des Protestants ? Un mot résoudra l'énigme : "la haine de la religion catholique." Les Protestants voient dans le pouvoir temporel du Pape un puissant moyen d'action et de liberté pour l'Eglise : il faut le détruire par tous les moyens.

Pour eux donc c'est la haine religieuse.

Pour Victor-Emmanuel, c'est d'abord l'ambition. Ensuite, c'est la crainte des révolutionnaires. Il l'avoue au Pape : c'est peut être la seule vérité que contienne sa lettre oiseuse.

Où, si Victor Emmanuel n'avait pas marché sur Rome, son trône était en danger ; les révolutionnaires le poussaient. Mais ces vrais commandants des armées italiennes, ils ne sont pas dans Rome seulement. Ils sont partout en Italie, et qui leur a donné la force dont ils disposent, si ce n'est en grande partie la politique astucieuse de Cavour, suivie par le roi, servie par Napoléon III, défrayée par l'Angleterre, tolérée par toutes les têtes couronnées ?

Est-il juste que le Pape se sacrifie, avec ses droits stricts, pour tirer Victor-Emmanuel des embarras où il s'est placé ? Tous ces motifs sont donc, en droit, non vœux.

Cette invasion est donc condamnable à tous les points de vue. Les faits, le droit la condamnent. C'est un attentat contre la société, contre le meilleur des rois, c'est une sacrilège violation de la propriété, c'est l'oppression de l'Eglise. Il ne manquait à tout cela qu'une ignominie, l'hypocrisie ; elle y est : qu'on lise la lettre du roi au Pape.

Mélas ! le sentiment religieux paraît inconnu jusqu'ici à la France officielle. Il y a plusieurs gouvernements en France, plusieurs républiques émules de celle de Paris, Lyon, Marseille, etc. On jugera de l'esprit qui anime tout ce monde révolutionnaire par les extraits suivants du *Tablet*, journal catholique anglais :

"Nous entendons dire que des choses horribles se passent en France ; des choses qui rappellent les jours de la grande révolution ; des faits épouvantables qui sont la répétition de ce qui se passa autrefois en Italie pendant la courte domination de Mazzini."

"A Lyon, à Marseille et partout où les Rouges saisissent le pouvoir, les novices Jésuites et Dominicains sont enrôlés de force dans l'armée. A Paris, on les pousse de suite sur les remparts. Les prêtres sont insultés et menacés dans les rues et leur vie est en danger continu. Les ordres religieux sont obligés de fuir ; plusieurs se sont déjà réfugiés en Angleterre. Ce qu'il y a de pire, ce qu'il est encore de plus triste à dire, c'est que dans les places publiques, les statues de la Sainte Vierge ont été profanées avec des circonstances d'infamie trop horribles à dire. Ces faits nous sont communiqués par des autorités très-sûres et elles ajoutent qu'en certains endroits on a positivement élevé *des autels* en l'honneur du Diable ! Au Mans on a constaté que des hosties consacrées ont été emportées par des femmes faisant semblant de communier, pour être profanées ; et ces hosties consacrées ont été offertes à Satan par des hommes portant l'uniforme militaire ! Ces choses sont tristement au-delà de toute expression, et il serait mal de les cacher : elles nous mettent à même d'estimer à sa juste valeur la nature du mouvement qui se propage en France et tend de plus en plus à s'emparer d'elle : "Vous les connaîtrez par leurs fruits."

Cette haine de Dieu caractérise la révolution en Europe. Le culte du Diable dont parle le *Tablet* n'est pas nouveau chez les révolutionnaires. En Allemagne il s'est pratiqué. Sous Mazzini, à Rome même, on a adoré le diable aussi franchement que le faisaient les sorciers et les sorcières du moyen-âge quand il se présentait à eux et à elles sous la figure d'un bouc et dans une position qui ne lui permettait pas de les frapper à coups de corne.

Oh ! les braves libéraux d'Italie, d'Allemagne et de France, comme ils font avancer le genre humain ! Et comme sont arriérés les catholiques qui ne veulent pas aller jusque-là !

Feu Mgr. Baillargeon, Archevêque de Québec.

L'Eglise du Canada a été rudement éprouvée depuis quelque temps. Plusieurs prêtres sont descendus dans la tombe. Au commencement de Mai, elle perdait Mgr. Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières ; aujourd'hui c'est Sa Grâce Mgr. Baillargeon, archevêque de Québec, dont elle pleure la mort arrivée jeudi soir.

L'Archevêché de Québec perd en Mgr. Baillargeon un pasteur tendre autant que ferme, dévoué corps et âme aux intérêts de l'Eglise et de la Religion, un administrateur habile et sûr, le modèle de toutes les vertus, et le pays tout entier partagera son deuil.

Nous empruntons au *Journal de Québec* la biographie ci-après du vénérable et très-regretté défunt : Mgr. Charles-François Baillargeon vit le jour le 25 avril 1798, à l'Île-aux-Grues. Il est donc mort dans la 73e année de sa vie. Après ses études, le jeune Baillargeon se destina à l'état ecclésiastique et après avoir fait sa théologie au Grand séminaire à Québec, il fut ordonné prêtre, en 1822, par Mgr. Plessis.

Ses supérieurs ecclésiastiques le chargèrent d'exercer le ministère à l'église de Saint Roch à Québec, et le nommèrent, en 1826, curé de saint-François [de l'Orléans]. L'année suivante, les fidèles de l'Ange-Gardien et du Château-Richer avaient le bonheur de profiter de ses leçons et de ses bons exemples.

C'est en 1831 qu'il revint à Québec en qualité de curé, et il occupa ce poste jusqu'en mai 1850. Depuis longtemps, les talents de M. Baillargeon étaient en haute estime et les autorités ecclésiastiques, voyant de quel éclat ils brillaient, jetèrent les yeux sur lui en 1850, pour le charger d'une importante mission.

M. Baillargeon partit pour la Ville-Éternelle comme procureur et vicaire-général de l'archevêché et des évêques de la province de Québec. Dans la même année il fut nommé coadjuteur de Monseigneur de Québec, que l'âge et la maladie rendaient incapable de porter tout le poids de ses travaux. C'est à Rome qu'il reçut, en 1851, les bulles qui le nommaient évêque de Tloa, *in partibus infidelium*.

Il reçut la consécration épiscopale à Rome des mains du cardinal Franconi, préfet de la Propagande, assisté de Mgr. Hughes, archevêque de New-York, et de Mgr. Mazenod, évêque de Marseille. Il revint à Québec, la même année, en juin 1851, et quatre ans plus tard il commença à administrer l'archevêché (11 avril 1855).

En 1862, obéissant à l'appel du Pape, il se rendit de nouveau à Rome, pour assister aux fêtes de la canonisation des martyrs du Japon. C'est pendant son séjour à Rome à cette époque qu'il fut nommé assistant au trône pontifical et reçut du Saint-Père le titre de comte Romain.

Il prit possession du siège archiepiscopal le 28 août 1867, et reçut le pallium le 2 février 1867, des mains de Mgr. Larocque, évêque de Saint-Hyacinthe.

L'an dernier, Mgr. l'archevêque, malgré son grand âge, malgré les attaques de la maladie à laquelle il vient de succomber, se rendit au Concile à Rome. Après avoir, en dépit de mille souffrances, assisté à ses délibérations, il vota en faveur de l'infaillibilité du Pape. Se sentant défaillir, il partit après avoir accompli ce grand acte de sa vie, voulant mourir dans sa patrie, au milieu de ses ouailles à Québec, où il a passé trente-neuf ans de sa carrière, soit comme prêtre, soit comme évêque.

Peu de temps après son retour, la maladie s'aggrava et il dut interrompre ses visites épiscopales, que son courage l'avait poussé à commencer.

Chaque jour, le mal gagna du terrain et, hier, l'illustre archevêque que Québec aimait tant, rendait son âme au souverain Juge, pour aller chercher les récompenses de la vie, pendant laquelle il a constamment travaillé pour le nom, la gloire et l'amour de Dieu.

Les derniers moments de Mgr. l'Archevêque ont été des plus calmes. Il parlait souvent de sa fin prochaine et disait à un de ses amis, qu'à moins d'un miracle, il ne pouvait revenir à la santé. Une demi-heure avant sa mort, il donna sa bénédiction à ceux qui l'entouraient. Une espèce d'oppression le saisit quelques minutes après, et il s'éteignit tranquillement, vers 5 heures et demie.

Variétés.

LA SAISON.—Des pluies abondantes sont tombées depuis lundi jusqu'à hier matin accompagnées d'un vent dont la force n'a fait alors que s'accroître et qui a bientôt dégénéré en une véritable bourrasque, si bien que dans l'avant-midi d'hier les clôtures étaient renversées en divers endroits, des arbres abattus, un des phares grégés sur les quais de la Cie. du Richelieu était jeté par terre et brisé en pièces, et les vaisseaux qui se trouvaient dans le tems sur le fleuve n'ont pu qu'à grand-peine gagner le port. Il y a longtemps que chose pareille ne s'était vue, et nous ne tarderons pas, probablement, à recevoir la nouvelle d'accidents et d'avaries qui accompagnent malheureusement presque toujours ces bourrasques. Dans l'après-midi le vent a commencé à

se modérer, et le soir il avait beaucoup perdu de sa violence.

On trouvera sur notre première page la liste des prix qui ont été obtenus aux concours agricoles des comtés de Richelieu et de Berthier.

CIRCULAIRE DE MGR. DE ST. HYACINTHE.—M. le grand-vicaire Millier a fait dimanche, au prône, lecture de la lettre circulaire que Mgr. de St. Hyacinthe vient d'adresser au clergé de son diocèse, à l'occasion des douloureux événements qui ont eu tout dernièrement leur accomplissement à Rome. A cause de la position plus que précaire où se trouve réduit le Souverain Pontife, Sa Grandeur enjoint aux curés, prêtres et missionnaires, de faire des prières spéciales à l'intention de l'Eglise affligée et persécutée dans son Chef, recommande cette grande cause à tous ses diocésains, et ordonne que le Très-Saint Sacrement soit exposé dimanche prochain jusqu'au soir dans toutes les églises du diocèse, en forme d'expiation.

Mgr. Larocque déplore en passant les malheurs de la France, notre ancienne mère-patrie, fait des vœux pour sa prompte délivrance et demande à cette fin les prières des fidèles.

Espérons que Dieu, se laissant toucher par ce concert de prières qui s'élève de toutes les parties de la terre, redonnera à son Eglise des jours sereins et fera triompher cette France qui porta fièrement jadis le titre magnifique de *royaume très-chrétien*.

RETRAITE.—La retraite au Couvent de la Congrégation s'est ouverte à 4 hs. dimanche dernier. Aujourd'hui le Très-Saint Sacrement est exposé dans la chapelle de l'institution, et la retraite doit se terminer ce soir par le Salut et la Bénédiction du T.-S. Sacrement.

SEANCE DRAMATIQUE ET MUSICALE.—Les jeunes demoiselles de cette ville donneront dimanche prochain, à 7 hs., dans la salle du Théâtre, une nouvelle séance dramatique et musicale, dont les recettes devront être affectées à la création d'un fonds pour le prochain bazar. Ces jeunes demoiselles méritent à tous égards d'être encouragées dans leur louable intention, et nous leur souhaitons tout le succès désirable. Depuis longtemps elles se préparent, et le public, en assistant en nombre à cette amusante soirée, sera certain de passer agréablement son temps tout en faisant une œuvre de charité. Succès encore une fois et à dimanche !

CHEMIN DE FER DU NORD ET DES PILES.—Les journaux des Trois-Rivières annoncent que le règlement de la Corporation qui autorise cette dernière à prendre des actions, au montant de cent mille piastres, dans la Compagnie du Chemin de fer du Nord et des Piles, a été adopté lundi à l'unanimité par les citoyens.

La ligne du chemin de fer du Nord sera d'un immense avantage pour la cité des Trois-Rivières, en ce qu'elle la mettra en relations avec le chemin de fer du Canada Central, celui du Pacifique, l'Inde et la Chine.

NOUVELLES DES ZOUAVES.—Une dépêche de Liverpool en date du 15 constate que 290 zouaves pontificaux qui s'étaient embarqués à Gènes, sont arrivés là vendredi. La plupart d'entre eux sont de nos compatriotes. Ils doivent partir aujourd'hui même pour revenir au pays ; nous leur souhaitons une heureuse traversée.

LA NOUVELLE EGLISE D'YAMACHICHE.—Mgr. des Trois-Rivières a béni jeudi, au milieu d'un nombreux clergé, et d'une assistance considérable, la première pierre de la nouvelle église que les pieux et généreux paroissiens de Ste. Anne d'Yamachiche érigent sous le vocable de leur patronne vénérée. Cette église aura 150 pieds de long, outre le portique, et 86 dans sa plus grande largeur ; l'édifice sacré sera surmonté d'un dôme de 60 pieds en hauteur en y comprenant la croix, et remplacera l'ancienne église d'Yamachiche, élevée en 1793, que les exigences du culte ont rendu insuffisante.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Québec, 12 octobre 1870. Il a plu à Son Excellence le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil de nommer Thomas Barwis, écuyer avocat, de Saint-Ferdinand d'Halifax, et Basile Thérault, fils, écuyer, du village d'Arthabaska, à la charge de Protonotaire conjoint de la Cour Supérieure, de Greffier de la Cour de Circuit, de Greffier de la Couronne et de Greffier de la Paix, pour le district d'Arthabaska, en remplacement.

meat de Rufus Wadleigh, écuyer, délégué.

BUREAU DU SECRÉTAIRE. Québec, 7 octobre 1870.

Il a plu à son Excellence le LIEUTENANT-GOUVERNEUR de révoquer la nomination d'un conseiller pour la municipalité de Saint-Cuthbert, dans le comté de Berthier, en date du 14 septembre dernier.

GRANDE CATASTROPHE. — L'événement catholique de Botany, sur les confins de la Chine, du Thibet et de Burnah, donne dans une de ses lettres les détails d'un épouvantable tremblement de terre qui s'est fait sentir dans cette région, sur une étendue de 190 milles. Le tremblement a eu lieu au mois d'avril, et comme les communications ne sont ouvertes que par Shanghai, c'est ce qui explique que ces nouvelles n'aient pu être connues avant aujourd'hui.

Un choc épouvantable se fit d'abord sentir dans la matinée, et bientôt un tremblement plus violent détruisait une immense Lamaserie, et toutes les maisons des environs.

Voici d'après le relevé des rapports chinois le nombre de personnes qui perdirent la vie dans cet effrayant cataclysme: 413 lamas, 57 soldats, et 2, 812 autres personnes, hommes ou femmes. La route impériale entre Pékin et Lhassa est complètement obstruée, et ce n'est pas avant plusieurs années que ce désastre pourra être réparé.

PARDON DES FÉNIENS. — Le mariage de M. Starr, Mannix et Thompson, et les a expédiés à l'agent de la prison d'Auburn. Les prisonniers ont dû être remis en liberté le soir même.

TERRIBLE ACCIDENT. — Un terrible accident est arrivé au chantier de construction de Mitchell, Mewcastle on Tyne, dans la journée de samedi.

Un grand vaisseau en fer qui était en construction, glissa soudainement tuant plusieurs ouvriers.

Six cadavres ont été retrouvés jusqu'à ce moment; six autres sont visibles, mais ne peuvent être atteints. Il y en a au moins trente autres grièvement blessés.

Le gouverneur général a expédié un télégramme de condoléance à M. le Grand-Vicaire Taschereau à l'occasion de la mort de Mgr. l'Archevêque de Québec.

A. M. DE VINS & BOLTON, Droguistes à Montréal.

Messieurs. — C'est avec les sentiments les plus reconnaissants que je vous donne les détails de la guérison opérée en moi par la Salsepareille de Bristol que j'avais achetée chez vous. Un cruel et douloureux RHUMATISME me tenait depuis des années, mettant mon bras droit presque hors d'usage, et s'étendant au travers de ma poitrine et le long de mon dos. J'étais en conséquence incapable de marcher et comparativement bon à rien. Je souffrais en outre beaucoup dans le côté, de ce que mon médecin appelait une Maladie du Foie. Mon voisin, M. Kennedy, sur qui la Salsepareille de Bristol avait opéré une cure presque miraculeuse, me donna le conseil d'en essayer une bouteille ou deux. Je le fis, en prenant aussi de temps à autre, ainsi que vous l'indiquez, une couple de Pilules Sucrées de Bristol.

Je suis maintenant entièrement rétabli délivré de toute espèce de douleur, et il me semble que j'ai fait un nouveau bail avec la vie. Je puis donc recommander en toute confiance la Salsepareille et les Pilules à tous ceux qui souffrent des mêmes inconvénients. MME CROSBY, Magasin de Nouveautés, Rue Ste. Marie, Montréal.

MAISON DU PEUPLE !!

A l'Esplanade du Pavillon Tricorne!

Le public en général est informé qu'il pourra faire ses achats de marchandises sèches

D'AUTOMNE ET D'HIVER CHEZ

OVIDE FAUTEUX, A meilleur marché que partout ailleurs!

Ses marchandises sont du dernier goût et supérieures à toutes autres.

Avant d'aller ailleurs, venez chez Fauteux, dans le magasin autrefois occupé par A. E. Masse.

Sorel, 19 Oct. 1870.—tm.

A VENDRE.

UN ENGIN A VAPEUR à haute pression de 26 forces avec cylindre de 12 pouces de diamètre sur 26 pouces de parcours, placé sur arbre de couche en fonte, avec un bouilloire sur jambes en fonte à tubes de 3 pouces, le tout neuf et en bon ordre. Conditions faciles.

S'adresser franc de port à M. BEAUCHEMIN, Sorel, 19 Oct. 1870.—tm.

Province de Québec, DISTRICT DE RICHELIEU. COUR SUPERIEURE.

Le dix-huitième jour d'octobre mil huit cent soixante et dix.

DURANT LA VACANCE. 1132.

Le Révérend Dési Paradis, Prêtre et Curé de la Paroisse de St. Antoine de La Baie du Fevre, dans le district de Richelieu, le Révérend Jules Paradis, Prêtre et Curé de la Paroisse de St. François du Lac, district susdit, et Bonaventure Maurault, Ecuyer, notaire, de la Paroisse de Gentilly, district des Trois-Rivières, en leur qualité respective d'Exécuteurs testamentaires conjoints du Testament de feu le Révérend Joseph Anselme Maurault, en son vivant Prêtre et Curé de la Paroisse de St. Thomas de Pierreville,

Demandeurs,

vs.

Hyacinthe Demors, cultivateur, de la Paroisse de St. Zéphirin de Courval, district de Richelieu,

Défendeur.

Il est ordonné sur motion de Onésime Caron, Ecuyer, avocat et procureur des demandeurs, en autant qu'il appert par le retour de Olivier Duguay, huissier juré de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada exerçant dans le District de Richelieu, écrit sur le bref de sommation émané en cette cause, que le défendeur a laissé son domicile en cette partie du Canada ci-devant constituant la Province du Bas-Canada et ne peut être trouvé dans ce District de Richelieu, que le dit défendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue anglaise dans le papier-nouvelles publié en la Ville de Sorel appelé The Pilot, et deux fois en langue française dans le papier-nouvelles publié en la Ville de Sorel appelé La Gazette de Sorel-notifié de comparaitre devant cette Cour, et là de répondre à la demande des dits demandeurs sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur défaut du dit défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis aux dits demandeurs de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

A. N. GOUIN,

P. C. S.,

Sorel, 19 Octobre 1870.—2ins.

A VENDRE.

Un magnifique POELE A CHARBON (fournaise) à très bon marché.

S'adresser au magasin de

ERNEST TURCOTTE.

Sorel, 19 Oct. 1870.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "ROYALE"

CAPITAL.....£2,000,000 Strg.

Cette assurance est une des plus grande, et elle est toujours distinguée par la manière prompte et libérale avec laquelle elle s'acquiesce de ses obligations.

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE FIRE AND LIFE INSURANCE COMPANY.

Capital.....£2,000,000 strg.

Ceux qui désirent s'assurer à l'égard de ces assurances, pourront le faire en s'adressant au sousigné, et ce à un taux aussi bas qu'il est possible à toute autre compagnie de la faire.

Sorel 17 Mai 1865

JAMES MORGAN.

Bonne Nouvelle!

N. ARSENEAULT

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il a maintenant en mains la plus grande partie de son

STOCK DE MARCHANDISES

D'AUTOMNE ET D'HIVER

qu'il vendra même à meilleur marché que par le passé.

Voici les noms de quelques-uns des principaux articles dont son stock se compose:

Drap Pilot, Beaver (blue black), Drap Milton, laine et coton, Drap noir laine et Union, Tweeds Canadiens assortis, Casimirs à chemises

Flanelle rouge et blanche, Mérinos Français, Couvertes de toutes sortes,

Et un grand nombre d'autres effets, CHAPEAUX, PLUMES, Etc.

1 caisse d'Indiennes valant 20 sous pour 15 sous.

1 caisse Shirting valant 18 sous pour 15 sous.

Une balle de coton jaune valant 18 sous pour 13 sous.

N'oubliez pas de faire une visite à son magasin: vous y aurez, sans aucun doute, pleine et entière satisfaction.

N. ARSENEAULT.

Block Buttery, voisin de Sénécal et frère Sorel, 14 Septembre 1870.—dm.

AVIS.

AVIS est par le présent donné qu'il sera demandé à la Législature de Québec, à sa prochaine session, un acte pour amender l'Acte 32 Vict., chap. 56; incorporant la Compagnie du Chemin à lisses de Bois des Comtes de Richelieu, Drummond et Arthabaska, pour entr'autres fins les suivantes:

1o. Rectifier certaines erreurs cléricales dans les sections neuvième et dix-neuvième du dit acte;

2o. Faire disparaître tous doutes quant à la légalité de l'élection et de la constitution du Bureau de Directeurs actuel, provenant de telles erreurs cléricales et autres;

3o. Donner le droit à la Compagnie de prolonger la ligne du chemin depuis L'Anvenir jusqu'à Richmond, et de faire passer la dite ligne de l'un ou de l'autre côté de la Rivière St. François, suivant qu'on le jugera à propos: de façon à ce que la dite compagnie puisse avoir et maintenir le chemin sur les rives du St. François connues sous le nom de Chemin de Fer de la Carrière d'Ardoise de Kingsy;

4o. Donner le droit aux Directeurs de transporter le point de jonction du dit chemin avec l'Embranchement de Sorel à quelque autre endroit sur la ligne que Drummondville, au cas qu'ils trouveraient à propos de le faire;

5o. Autoriser les Directeurs à affecter tous ou aucun des Ponts de la Compagnie au passage des voitures et des piétons, et leur permettre d'imposer un droit de passage ou péage à toutes personnes se servant des dits ponts.

Drummondville, 22 Sept. 1870.

E. J. HEMMING,

Prés. C. C. B. C. R. D. & A.

A. C. WURTELE, Sec. Trésr.

(Par ordre.)

A. C. WURTELE, Sect. Trésr. C. C. B. C. R. D. & A.

1 Octobre 1870.—2m.

AVIS.

Nous prions le public de se rappeler que nous offrons un numéro par semaine au prix de 75 cts. par an, si payé d'avance. Pour ceux qui ne paient qu'à la fin de l'année, nous chargeons \$1. En raison du format et du prix lui-même, La Gazette est, à ce prix, le journal public à meilleur marché de la Province. Nous espérons, en conséquence, obtenir la continuation du patronage du public qui ne nous a jamais, d'ailleurs, fait défaut.

Ceux qui reçoivent deux Nos. par semaine ne paient que \$2 si d'avance, et ils ont droit en ce cas à un volume comme prime. A la fin de l'année, l'édition de 2 fois par semaine coûte \$2.50. Ainsi, on y gagne en se conformant à nos conditions de paiement d'avance, et dans tous les cas, l'édition hebdomadaire est au meilleur marché qu'il soit possible de désirer, et nulle part ailleurs on ne publie une feuille publique à aussi bon marché que La Gazette de Sorel. Donc, abonnez-vous à La Gazette de préférence à tout autre journal! —2m.

IMPORTATIONS NOUVELLES! POUR \$15,000 DE MARCHANDISES SECHES D'AUTOMNE! VIENNENT D'ETRE RECUES PAR WM. KELLY Et seront vendues A TRES BAS PRIX.

Le soussigné informe le public de Sorel et des campagnes environnantes qu'il trouvera à son établissement les marchandises d'automne

Les plus nouvelles et les plus variées. Le choix supérieur, le bas prix des effets qui composent son assortiment, et le fait qu'il achète pour argent comptant, le mettent en état de défier toute concurrence.

—AUSSI:— 400 HABILLEMENTS! D'automne et d'Hiver, A BON MARCHÉ.

Une visite est respectueusement sollicitée.

WM. KELLY.

Sorel, 27 Aout 1870.—

AVIS.

Le soussigné informe les marchands, commerçants et autres, qu'il sera responsable des dettes contractées en son nom par son épouse Catherine Poirier.

AUGUSTIN PELOQUIN.

Paroisse de Sorel, 21 Sept. 1870.—um.

LE CONCILE ŒCUMÉNIQUE qui s'est récemment assemblé à Rome, est un exemple de la sollicitude de l'Eglise Catholique pour le bien-être et la prospérité de ses enfants. Des assemblées de ce genre, composées de représentants de toutes les parties du monde, seraient de quelques utilité au genre humain. Nous espérons que cette opinion sera aussi unanime que le verdict en faveur du Grand Remède Shoshonees pour les maladies des poumons, du sang, de l'estomac, du foie, etc.— En vente chez tous les droguistes.

Bonne Nouvelle!

WHISKEY! V.R. WHISKEY! ENTREPOT A SOREL.

On trouvera à l'entrepôt de

BEAUFRE & CARTIER

En face du Marché, Sorel,

WHISKEY,

GIN, BRANDY et OLD RYE,

De première qualité, en entrepôt et aux mêmes prix et conditions, en gros et en détail, qu'on les trouve à Montréal.

—AUSSI—

VINS DE TOUTES QUALITES,

LIQUEURS FRANÇAISES,

Au même prix qu'à Montréal.

JOSEPH CARTIER,

MARCHAND-ÉPICIER, SOREL,

(Près des bureaux de la Compagnie du Richelieu et en face du Marché), profite de cette occasion pour annoncer aux citoyens de la ville de Sorel et de la campagne qu'il tient constamment en mains des Epiceries de premier choix, telles que: —

Thé, Café, Sucre, Melasse, Fromage, etc., etc.

Venez et vous verrez.

Sorel, 13 Août 1870.—6m.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que les propriétaires et francs-tenanciers de cette partie de la paroisse de St. Cuthbert connue sous le nom de Côte de York, rang Ste. Thérèse, rang du Nord, et tout le bas de la Rivière St. Cuthbert, côtés Nord et Sud, s'adressent à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir que les localités ci-dessus désignées soient érigées en une municipalité séparée jouissant de tous les pouvoirs inhérent à une municipalité.

F. X. DESTRENPE,

Président.

Par ordre,

PROSPERE ALLARD fils,

Secrétaire.

St. Cuthbert, 28 Août 1870.—2m.

SENECAL & FRERE.

Magasin de Provisions, Liqueurs, &c.

Rue Augusta, Près du Marché.—Sorel.

BRASSERIE

DE SOREL.

Les propriétaires de cet établissement s'étant à grands frais procurés les services de M. DAWSON, Brasseur et Maltre de plus de 30 années d'expérience, et ayant fait faire de grandes réparations et comptant sur l'encouragement public, ont le plaisir d'annoncer qu'ils auront toujours à la disposition de leurs pratiques une grande quantité de

de première qualité, en tonnes, ou en barils de 60-30-20-15-5 gallons, et en bouteilles, ainsi que toutes espèces de sirops tels que:

Sirop de Citron, Gingembre, etc., etc., Bière de Gingembre, Cidre, etc., etc.

Tous ordres de la campagne ou d'ailleurs adressés à nos agents ci-après nommés, seront promptement servis:

Les familles de la Ville de Sorel, magasins Bateaux-à-vapeur, Hôtels, etc., etc., seront servies à domicile suivant leurs désirs.

La vente de la bière et autres effets de l'établissement sera faite pour argent comptant, excepté que d'autres arrangements soient pris avec les propriétaires.

MM. L. G. Authier et L. Cbénévert agissent comme nos agents pour la vente de la bière ou achats de grains, réception d'ordres pour envois, collection de comptes et autres affaires concernant l'établissement.

J. B. L. PRECOURST, C. LABELLE.

Sorel, 2 Septembre 1868.—1jn.

AD. BRUNEAU,

IMPORTATEUR ET MARCHAND DE

Faïence, Verrerie, Lampes, Etc.,

Annonce au public qu'il est maintenant prêt à donner de

Grands Avantages

à tous ceux qui feront une visite à son établissement.

On y trouvera un assortiment complet de VAISSELLE EN PIERRE,

TELLE QUE:—

Services à Diner de \$10 à \$25.

Services à Thé de \$2 à \$3. Services de Toilette de \$1 50 à \$3.

PORCELAINE, VERRERIE, Telles que:

Lampes, Gobelets, Plateaux, Garafes, Confituriers, Beurriers, Pots à l'Eau.

Objets de Fantaisie pour les Cadeaux du Jour de l'An!

FAIENCE COMMUNE,

Théières brunes de Rockingham, Pots de Grès, Cruches, Crachoirs, etc.

Huiliers plaqués avec fioles, Couteaux, etc

EN GROS ET EN DÉTAIL.

A DES PRIX EXTREMEMENT RÉDUITS.

Un seul prix et argent comptant.

ET TOUTES LES ARTICLES EN FAIENCE COMMUNE.

SOREL, 19 Octobre 1870.



ATTENTION!

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a reçu son

STOCK D'AUTOMNE,

DE

Marchandises Sèches.

Marchandises de Fantaisies.

Etc., Etc., Etc.

Lesquelles, quant à la variété, au goût et à la qualité, ne peuvent être

égales.

COMPETITION AU DEFI!

Nous prenons aussi la liberté d'informer le public que nous avons apporté un soin spécial dans le choix de nos marchandises, de manière à donner satisfaction entière à nos pratiques.

—O—

IMPORTANT!

Nous achetons par GROS LOTS, directement des manufacturiers ou des plus grés importateurs, par ce moyen nous assurant un escompte considérable.

Les prix sont très-réduits!

Grosses Ventes! Petits Profits!

CHEZ

C. MONCEON,

Vis-à-vis la pote centre du Marché.—SOREL.

—

Un jeune homme sachant l'anglais et le français et ayant de l'expérience dans le commerce trouvera de l'emploi au susdit magasin.

Sorel, 31 Août 1870.—dm

J. H. WRIGHT,

ENCANTEUR ET COURTIER,

Et Marchand à Commission.

—

J. H. WRIGHT,

AGENT GÉNÉRAL.

J. H. Wright, l'unique agent, dans le district de Richelieu, pour la vente des Machines à Coudre de Wanzor. (Little Family Lock-Stitch Sewing-Machine, etc.)

Ses conditions sont libérales.

Rendez-lui visite avant que d'aller ailleurs, et vous serez vous-mêmes les juges.

N'oubliez pas le Bazar Canadien, sur la Place du Marché, où vous trouverez toutes sortes de bagues en or et en argent, Montres, pendule, etc., etc.

J. H. WRIGHT, Encanteur, Sorel.

Sorel, 21 Sept. 1870.—1an.

L. O. DESROSIERS,

AVOCAT,

BERTHIER (en haut).

Sorel, 12 Octobre 1870.

PROVINCE DE QUEBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arantages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la Gazette Officielle de Québec), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS [spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande], dans la Gazette Officielle de Québec, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 6 Juillet 1870.

AVIS.

AVIS est par le présent donné que

la Compagnie du Chemin de fer du Nord et de la Navigation et des Terres du St. Maurice, demandera; à la prochaine Session de la Législature de Québec, les amendements suivants et autres à sa charte:

1o. A prolonger jusqu'au 1er Janvier 1877 le temps pour la complétion du chemin et des autres ouvrages.

2o. A accroître jusqu'à cinq millions de piastres le capital social de la Compagnie avec pouvoir d'émettre des Bons (Bonds) et d'hypothéquer le chemin et les terres pour le même montant.

3o. A changer la jauge (gauge) du chemin de cinq pieds six pouces à quatre pieds huit pouces et demi.

4o. A obtenir le droit de construire sur les cours d'eau navigables des ponts sans tabliers mobiles, en les faisant d'une hauteur suffisante pour qu'ils n'interceptent pas la navigation.

5o. A donner le droit aux détenteurs de Bons, sur lesquels il n'aura pas été payé d'intérêts, d'élire des Directeurs et de s'emparer de la direction des affaires du chemin.

Vérités Importantes!

PILULES VEGETALES



DE BRISTOL

BILLES NE CONTIENNENT NI CALOMEL, NI AUCUNE AUTRE SUBSTANCE MINERALE.

Un foie sain, Une digestion vigoureuse, Un bon appétit, sont Quelques-uns des bienfaits dérivés d'un régime DE PILULES VEGETALES DE BRISTOL.

Une cure certaine pour les maux d'entrailles Un grand remède pour les voies urinaires, Un puissant tonique pour l'estomac, Sont des propriétés qui se trouvent dans LES PILULES VEGETALES DE BRISTOL.

Une médecine qui ne dégoûte pas, Une purgation qui n'affaiblit pas, Un agent qui rend plus sain, Sont quelques-unes des vertus possédées par LES PILULES VEGETALES DE BRISTOL.

Une médecine sûre pour les femmes, Un correctif certain de leurs dérangements, Un remède complet de leurs irrégularités, Sont des effets infaillibles d'un régime DE PILULES VEGETALES DE BRISTOL.

Un teint clair, Une peau unie et Une haleine fraîche sont Les résultats certains de ce meilleur des agents LES PILULES VEGETALES DE BRISTOL.

Dans toutes les maladies de nature scrofuleuse, ulcéreuse ou syphilitique, dans toutes celles provenant d'un sang dénaturé et vicié par l'usage du fer, du mercure ou de tout autre médicament.

LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL doit être employée de concert avec les PILULES. Les maladies peuvent compter que, s'ils les emploient ensemble, comme il est indiqué sur l'enveloppe, aucune maladie ne peut résister longtemps aux pouvoirs combinés de rochenche et de nettoyage de ces deux GRANDS REMEDES.

Etablie en 1832. LA Salsepareille DE BRISTOL En grande Bouteille d'une quart.

Le Grand Purificateur du Sang L'usage en est surtout recommandé pendant le printemps et l'été.

Quand le sang est épais la circulation gênée, et les humeurs du corps rendues malsaines par les lourdes et grasses sécrétions des mois d'hiver. Ce détergent, inoffensif quoiqu'il puisse nettoyer toutes les parties du système, et doit être employé tous les jours comme Boisson de Régime.

par tous ceux qui sont malades, ou qui veulent prévenir la maladie. C'est la seule préparation naturelle et simple pour la guérison durable des cas les plus dangereux et les plus enracinés de Scrofules ou Mal du Foie, de pléites enclavées, de Boutons, de Tumeurs, d'Abscessés, d'Ulcères, et de toutes sortes d'Eruptions Scrofuleuses. C'est aussi un remède sûr et infaillible pour la Goutte, l'Impéigo, les Dartres, le Teigne, le Scrophule, le Syphilis ou Mal Vénéreux, la Débilité Nerveuse et Générale du Système, la perte de l'Appétit, la Langueur et l'Étourdissement, et toutes les Affections du Foie, les Fièvres intermittentes, les Fièvres Bilieuses, les Frissons la Fièvre lente, et la Jaunisse

Carantie la plus puissante et la plus pure Préparation de VÉRITABLE SALSEPAREILLE DE HONDURAS qui soit mise en vente.

C'est le meilleur, et, en réalité, le seul remède sûr et infaillible pour la guérison de toutes les maladies résultant d'un état vicié ou impur du sang, ou de l'usage excessif du Mercure. Les malades peuvent demeurer assurés qu'il n'y a pas la moindre parcelle de substance MINERALE MERCURIELLE, ou autre substance vénéneuse dans ce remède. Il est parfaitement inoffensif, et peut être administré aux personnes qui sont arrivées au dernier degré d'affaiblissement et de maladie, et aux enfants les plus jeunes, sans leur faire le moindre mal. On trouve des indications détaillées sur la manière de prendre ce précieux remède autour de chaque bouteille.

DEVINS & BOLTON, HENRY, SIMPSON & Co., Montréal, agents pour le Canada et en vente chez tous les pharmaciens accrédités. Sorel 1 Mai 1867.

Adresses d'Affaires.

Cartier & Guevremont, Notaires Publics.

Bureau: - RUE DU ROI, Presqu'en face du magasin de Frs. Labelle SOREL, P. Q.

G. E. D. Cartier, P. Guevremont Sorel, 25 Septembre 1869.—lan.

S. LAPALME, NOTAIRE.

101 RUE AUGUSTA.—SOREL, Sorel, 10 Mars 1869.—ua

B. MONCEON, Notaire Public.

Bureau en face du Marché. Au magasin de M. Cyrille Mongeon, ] SOREL. Sorel, 16 Octobre 1869.—lan.

L. E. D. DARCY, NOTAIRE.

Et Agents d'affaires, ST. ZEPHIRIN DE COURVAL

Joseph Mathieu, HUISSIER DU SHERIF, ET AGENT COLLECTEUR.

SOREL, DISTRICT DE RICHELIEU. Sorel, 10 Mars, 1869.—ua.

J. B. L. PRECOST ET L. P. P. CARDIN NOTAIRES.

RUE PHIPPS—SOREL. On trouvera constamment à leur bureau ARGENT A PRETER, SUR BILLETS PROMISSOIRES, OBLIGATIONS, TRANSPORTS DE CREAN CE, ETC., ETC.

A vendre ou à acheter Aux meilleures conditions possibles

Or, Argent monnayé, Billets de Banque, Chèques, Greenbacks, Lettres de change sur New-York ou ailleurs.

Ces MM., comme par le passé prendront tous ordres pour vente d'immeubles, collection de comptes, ventes, loyers, etc., etc.

L. P. P. CARDIN est agent pour Sorel, et les environs, de l'Assurance Anglaise ayant nom Queen Fire and Life Assurance Company, dont le capital est de deux millions sterling.

Sorel, 9 Janvier 1869 — lan

J. A. E. GENEUREUX, HUISSIER ET AGENT COLLECTEUR

Bureau à Berthier (Ville). J. A. E. GENEUREUX. 22 Fév. 1868.—lan.

BARTHE & BRASSARD AVOCATS

Bureau, Rue du Roi, SOREL. BUREAU DE LA "GAZETTE DE SOREL.

M. Brassard suivra régulièrement les Circuits de St. François du Lac et de Drummondville. Sorel, 21 Octobre 1868;

ST. LAWRENCE Classical & Commercial School ESTABLISHED IN 1863.

EDWD. C. ALLEN Proprietor and Master. Sorel, Sept 15th. 1866

L. A. DEBLOIS, AVOCAT, ST. FRANÇOIS DU LAC,

Suivra ces Circuits de Drummondville, St. François et Richelieu. St. Frs. du Lac, 27 juillet 1870.—lan.

G. I. BARTHE, SYNDIC OFFICIEL SOREL P. Q.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE NORTH BRITISH AND MERCANTILE, ETABLIE EN 1809.

CAPITAL SOUSCRIT.....\$10,000,000 FONDS ACCUMULÉS.....\$12,500,000 REVENU ANNUEL.....\$ 4,000,00

Bureau Principal pour le Canada: Montréal, coin des rues ST. FRANÇOIS-XAVIER & HOPITAL MacDougall et Davidson, AGENTS GENERAUX

Le soussigné ayant été nommé agent de cette compagnie établie depuis soixante ans et si bien connue à Sorel, demande avec confiance sa part d'encouragement dans cette branche.

Les grands avantages qu'offre cette compagnie sont: Une grande accumulation de fonds comme garantie de l'accomplissement de ses obligations; Des taux modérés et proportionnés à la nature du risque; De la libéralité dans le règlement des pertes, et Un Prompt payement.

H St. LOUIS, NOTAIRE, Agent pour Sorel. Sorel, 11 Août 1869.

F O R G E Augustin Portelance. RUE CHARLOTTE—SOREL

La où l'on se procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix modérés et à des conditions libérales. Ainsi que le Charbon de première qualité. Du fer de toutes espèces ainsi que de l'acier.

On trouvera aussi des roues de voitures et plusieurs proportions.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien tenante.

Argent à prêter,

Sur obligations à 8 par cent. S. LAPALME. Sorel, 5 Août 1870.—3m.

A VENDRE. Un grand poêle à charbon, en bon ordre. S'adresser au Bureau de La Gazette.—jno

Argent à prêter au Bureau de la Société Permanente de Construction de St. François du Lac, à des conditions très-faciles, en fournissant de bonnes garanties hypothécaires. S'adresser à V. GLADU, Notaire Sec. Trés. de la Société St. François du Lac, 18 Août 1868.—jno

W. LUNAN, BOULANGER CONFISEUR ET EPICIER EN GROS ET EN DETAIL RUE DU ROI, SOREL.

SOUVENEZ-VOUS DU MAGASIN ACHALANDE Sorel 22 janvier 1862.—12 avril 69.

UNION HOTEL, Félix Lapointe, Propriétaire, Près du Marché.

EDWARD O'HEIR, Marchandises sèches et grand assortiment de Hardes faites. Rue du Roi en face du magasin de M. François Labelle.

Royal Victoria Hotel. Le Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a loué de nouveau, pour un terme de cinq ans, l'établissement qu'il occupe actuellement comme hôtel depuis longtemps. M. Morgan s'est obligé d'y faire de grandes améliorations et de le remettre presque à neuf. De son côté le Soussigné va décorer tout l'intérieur et renouveler la plus grande partie du ménage. Il espère qu'il aura à l'avenir le même encouragement qu'il a eu par le passé. Il profite de cette circonstance pour offrir ses plus sincères remerciements à ceux qui ont bien voulu l'encourager.

HUBERT PICHE. Sorel, 14 Mars 1870.—lan.

Hubert Drolet, CARROSSIER. Sorel, 14 Mars 1870.—lan.

MARY ANN DOUGHTY. Asser montée devant moi à Madoc, comté de Hastings, le neuf février 1869. A. F. Wood, J. P., ETC.

Je certifie par les présentes que j'ai connu Mme Mary Ann Doughty pendant ces quinze dernières années; c'est une femme honnête et digne de foi. Je l'ai connue avant, pendant et après sa maladie; et je tiens son certificat pour vrai dans toutes ses parties. Je sais que lors de sa maladie son état a été déclaré désespéré, ce que je sais aussi que depuis son retour à la santé, elle a toujours attribué sa guérison au Remède Shoshonees. Qu'elles que soient les propriétés médicales de cette médecine, ce qui est certain, c'est que dans le cas de cette femme son effet a été presque miraculeux. A. F. Wood, J. P.

22 Juin 1870.—ua

75,000 SACS DE PAPIER De toutes grandeurs et de toutes qualités à vendre à la LIBRAIRIE DE LA GAZETTE DE SOREL, Au MEME PRIX qu'à Montréal.

Les marchands doivent remarquer que, vu la grande quantité de ces sacs que nous avons en mains, nous sommes en état de leur vendre à meilleur marché qu'ils ne leur coûteraient en achetant le papier et en les faisant eux-mêmes. Sorel, 25 mai 1870.

GERMAIN PELLETIER, Marchand de bois et de charbon, Rue de la Reine. Sorel, 18 août 1867

G I BARTHE, Propriétaire Sorel, 18 août 1867

Enseigne du MOUTON Noir, Place du Marché Sorel.

A. BOUCHER, PAPELIER, Sorel 15 et 16, 1863.



Arrêtez et Voyez.

On trouvera ci-dessous un témoignage constatant une des guérisons étonnantes que le Grand Remède Indien a opérées en Canada. Ces faits rigoureux, indéniables et incontestables suffisent pour convaincre le plus incrédule que le Grand Composé Médical depuis si longtemps désiré est maintenant le Grand Remède Shoshonees!

pour les maux de Gorge, Poumons, Foies, Organes digestifs, Vessie, &c., aussi bien que pour la Scrofule, les maladies de la peau, les Humeurs, et tous les maux provenant de l'impureté du sang. Nous disons hardiment que ce Grand Remède n'a JAMAIS ÉTÉ ÉGALÉ. Y eut-il jamais un guérison comparable à celle de Wilson Storms, de Brighton, C. O., de la consommation; ou à celle de Ambrose Wood, de Copecon, C. O., de la dyspepsie et d'une maladie des foies; ou à celle de John Hosey, de Napanee, C. O., de rhumatismes qui l'avaient réduit à ne marcher pendant des années qu'à l'aide de béquilles, en dépit des soins des meilleurs médecins? Et nous pourrions mentionner une foule de cas semblables si nous avions de l'espace.

Allez à la Pharmacie et demandez une circulaire des certificats incontestables accordés au Remède et aux Pilules Shoshonees, et l'on vous satisfera. Prix du Rem. en grande bouteille...\$1.00 A vendre par tous les Droguistes et Pharmaciens.

DR. BRUNEAU, Agent pour Sorel.

Madoc comté de Hastings, P. O., le 9 Février 1869.

Je certifie que, pendant l'hiver de 1866, j'ai été saisi d'une faiblesse dans la cheville du pied, laquelle s'étendit graduellement aux genoux et aux hanches, de telle sorte que je devins faible au point de ne pouvoir plus marcher, et que je fus obligé de demeurer assise sur une chaise.

Durant deux années environ, alors que cette faiblesse se faisait sentir, et plus tard, je demandai l'avis de médecins, que j'employai en différents temps au nombre de trois, et je me servis de médecines de différentes sortes prescrites par des amis, mais sans résultat aucun. J'allai de pis en pis jusqu'à l'été de 1868; à cette époque je fus porté à faire usage du grand Remède Shoshonees par la lecture des guérisons que ce composé médical produisait. J'avais déjà commencé à m'apercevoir que mes mains perdaient de leur force; et de fait je devenais de jour en jour d'une faiblesse alarmante. J'ai pris deux bouteilles du Remède Shoshonees et deux boîtes des pilules du même nom, et la santé m'est entièrement revenue. Je ne m'attendais pas à devenir jamais mieux, et je n'avais employé cette médecine que pour en faire l'essai. Le fait de ma guérison est connu de toutes mes voisines et amies et à tous ceux qui souffrent comme je souffrais moi-même, je n'ai qu'à dire: Essayez le remède Shoshonees; je crois qu'il vous guérira.

MARY ANN DOUGHTY.

Asser montée devant moi à Madoc, comté de Hastings, le neuf février 1869. A. F. Wood, J. P., ETC.

Je certifie par les présentes que j'ai connu Mme Mary Ann Doughty pendant ces quinze dernières années; c'est une femme honnête et digne de foi. Je l'ai connue avant, pendant et après sa maladie; et je tiens son certificat pour vrai dans toutes ses parties. Je sais que lors de sa maladie son état a été déclaré désespéré, ce que je sais aussi que depuis son retour à la santé, elle a toujours attribué sa guérison au Remède Shoshonees. Qu'elles que soient les propriétés médicales de cette médecine, ce qui est certain, c'est que dans le cas de cette femme son effet a été presque miraculeux. A. F. Wood, J. P.

22 Juin 1870.—ua

75,000 SACS DE PAPIER De toutes grandeurs et de toutes qualités à vendre à la LIBRAIRIE DE LA GAZETTE DE SOREL, Au MEME PRIX qu'à Montréal.

Les marchands doivent remarquer que, vu la grande quantité de ces sacs que nous avons en mains, nous sommes en état de leur vendre à meilleur marché qu'ils ne leur coûteraient en achetant le papier et en les faisant eux-mêmes. Sorel, 25 mai 1870.

GERMAIN PELLETIER, Marchand de bois et de charbon, Rue de la Reine. Sorel, 18 août 1867

G I BARTHE, Propriétaire Sorel, 18 août 1867

BIEN-ETRE ET CONFORT,



L'AVANTAGE D'UNE VUE PARFAITE Il n'y a rien qui vaille une vue parfaite, et on ne peut avoir une vue parfaite qu'en faisant usage de LUNETTES PARFAITES.

MM. LAZARUS & MORRIS, ont nommé T. NETTLETON, Photographe, AGENT POUR LA VILLE DE SOREL.

On sait combien il est difficile de s'en procurer.

MM. LAZARUS & MORRIS, Oculistes et Opticiens, HARTFORD, CONN., Fabricants des célèbres Lunettes perfectionnées, après des années d'expérience, d'efforts et de dépenses, ont pu produire ce Grand Desideratum.

Lunettes parfaites, qui ont été vendues à profusion dans les États-Unis, l'île de Prince-Edouard et la Puissance du Canada, durant les neuf dernières années.

Ces célèbres lunettes perfectionnées ne fatiguent jamais les yeux et durent des années sans changer.

Ces lunettes sont montées soit en or ou en argent, ou en acier selon les goûts. Sorel, 27 Avril 1870.—lan.

BARDEAU SANS PAREIL. LE soussigné manufacture continuellement du BARDEAU d'une qualité supérieure à tout ce qui s'est jamais apporté sur le marché jusqu'à ce jour, tant pour le poli que pour les proportions et la qualité du bois.

Des échantillons sont déposés chez Pierre Bellefeuille, écrivain, qui est l'agent pour en enir un dépôt. OVIDE PARADIS, YAMASKA. Sorel, 2 Avril 1870.—jno.

CUIR! CUIR! M. Louis Buteau, Informe le public de la Ville et des Campagnes environnantes, et particulièrement MM. les Cordonniers, qu'ils trouveront toujours à son établissement un grand assortiment de Cuirs, tels que: Veau Français, Taure, Gaudrifer, Pebble Grain, Buff, Etc., qui seront vendus aux mêmes prix qu'à Montréal.

Venez voir avant d'aller acheter ailleurs et vous vous convaincrez de la qualité du cuir et de la modicité des prix. LOUIS BUTEAU, Sorel, 31 Août 1870.—sm

J. O. CHALUT, Syndic Officiel, Pour le Comté de Berthier. Berthier, 29 Août 1870.—ua.

La Gazette de Sorel Journal Bi-Hebdomadaire, publié le MERCREDI ET SAMEDI de chaque semaine.

TAUX DE L'ABONNEMENT; Pour douze mois, si payé en s'abonnant.....\$2.00 Pour six mois, do do 1.00 CEUX QUI NE PATENT PAS D'AVANCE 12 mois.....\$2.50 6 mois.....1.25

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis en refusant la GAZETTE à leur bureau de Poste à l'expiration de leur semestre. Il sera aussi nécessaire d'acquitter les arrérages s'il y en a.

Toutes Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur, affranchies et munies d'une signature responsable.

Toutes correspondances d'une nature personnelle, seront considérées comme annoncées et chargées à tant la ligne;

Tarif des Annonces. Les annonces sont cotées sur type BR VIER. La 1re insertion, par ligne.....\$3 Les insertions subséquentes par lignes... Une annonce d'une colonne avec condition, pour l'année.....\$50 00 Une annonce d'une colonne avec condition, pour 6 mois.....30 00 Une annonce d'une colonne avec condition, pour 3 mois.....15 00 Adresse d'affaire de 3 à 5 lignes par an.....4.00

Toute annonce sans condition, sera insérée jusqu'à contre-ordre, — à 8 cts. et 2 cts.—la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit.

On accordera aux pratiques une diminution libérale.

G I BARTHE, Propriétaire Sorel, 18 août 1867